

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 15 FEVRIER 2022 à 20h30, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE

- Débat sur les orientations budgétaires 2022 ;
- Modification de l'ouverture de crédits avant le vote du budget 2022 – budget principal ;
- Création d'un service assujetti à la TVA : taxe à l'essieu ;
- DETR 2022 ;
- Approbation du PLUSS (Plan Local Unique Santé et Social) ;

RESSOURCES HUMAINES

- Débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire ;

CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN

- Dénomination de la voie du lotissement Bel Air 3 – Phase 2 ;
- Echange de terrains Commune/EPC France ;
- Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural ;
- Convention opérationnelle d'action foncière en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain sur la friche Fleuriais sur la commune avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ;

PATRIMOINE / TOURISME

- Appel à projets « Valorisation du patrimoine des parcs et jardins » proposé par la région Pays de la Loire ;

CULTURE

- Ludothèque : adoption du règlement intérieur ;
- Ludothèque – tarifs adhésion et prêt de jeux ;

AFFAIRES SCOLAIRES

- Modification du règlement intérieur des restaurants scolaires suite à la modification des règles d'inscription et de renouvellement des fiches « enfant » du portail familles ;

ENFANCE JEUNESSE

- Modification du règlement intérieur des structures enfance-jeunesse suite à la modification des règles d'inscription et de renouvellement des fiches « enfant » du portail familles ;

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption.

Le Maire,

Alain BROCHOIRE